

---

**Mémoire du Président**  
**Proposition de financement additionnel**  
**République démocratique de Sao Tomé-et-Principe**  
**Projet d'appui à la commercialisation, à la**  
**productivité agricole et à la nutrition**

Numéro du projet: 2000001937

---

Cote du document: EB 2022/LOT/P.7

Date: 1<sup>er</sup> décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: APPROBATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 50.

---

---

**Questions techniques:**

**Sana F. K. Jatta**

Directeur régional par intérim  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
courriel: s.jatta@ifad.org

**Rachel Senn**

Directrice de pays  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
courriel: r.senn@ifad.org

---

## Table des matières

<b>Résumé du financement</b>	<b>ii</b>
<b>I. Contexte et description du projet</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>2</b>
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	4
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>9</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	10
<b>IV. Exécution</b>	<b>10</b>
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	11
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	12
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>12</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>12</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

### Équipe d'exécution du projet

---

Directeur régional:	Sana F. K. Jatta
Directrice de pays:	Rachel Senn
Responsable technique:	Antonio Rota
Responsable des finances:	Mame Awa Mbaye
Spécialiste climat et environnement:	Maam Suwadu Sakho Jimbira
Juriste:	Paul Edouard Clos

---

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République démocratique de Sao Tomé-et-Principe
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural
<b>Coût total du projet:</b>	19,2 millions d'EUR
<b>Montant du prêt initial du FIDA:</b>	0,97 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,07 million d'USD)
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	Le prêt, octroyé à des conditions particulièrement concessionnelles, est exempt d'intérêts, mais il est assorti d'une commission de service fixe avec un délai de remboursement de 40 ans. Le principal du prêt sera remboursé à un taux de 2% du montant total du principal par an à partir de l'année 11 et jusqu'à l'année 20, puis à un taux de 4% du montant total du principal par an à partir de l'année 21 et jusqu'à l'année 40.
<b>Montant du don initial du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):</b>	3,88 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4,26 millions d'USD)
<b>Dons additionnels:</b>	0,422 million d'EUR (Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres) équivalant à 0,444 million d'USD 0,636 million d'EUR (Agence norvégienne de coopération pour le développement) équivalant à 0,699 million d'USD
<b>Montant du don additionnel du FIDA au titre du CSD:</b>	4,442 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4,5 millions d'USD)
<b>Cofinanceurs:</b>	Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds pour l'adaptation, Organisation internationale du Travail (OIT), secteur privé
<b>Montant du cofinancement:</b>	FEM: 3,8 millions d'EUR Fonds pour l'adaptation: 3,2 millions d'EUR OIT: 0,8 million d'EUR Secteur privé: 0,24 million d'EUR
<b>Conditions du cofinancement:</b>	100% sous forme de don
<b>Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:</b>	0,37 million d'EUR
<b>Montant du financement initial du FIDA (action climatique):</b>	0,48 million d'EUR

**Montant du financement  
additionnel du FIDA (action  
climatique):** 0,44 million d'EUR

**Contribution des bénéficiaires:** 0,44 million d'EUR

## I. Contexte et description du projet

### A. Contexte

1. Le [Projet d'appui à la commercialisation, à la productivité agricole et à la nutrition](#) (COMPRAN) à Sao Tomé-et-Principe a été approuvé par le Conseil d'administration le 23 janvier 2020. Il est entré en vigueur le 16 juin 2020 pour une période de six ans, et sa date d'achèvement est fixée au 30 juin 2026. Le coût initial du projet était estimé à 19,2 millions d'EUR. La contribution du FIDA s'élève à 4,8 millions d'EUR, consentis sous forme de prêt à hauteur de 0,97 million d'EUR et sous forme de don à hauteur de 3,88 millions d'EUR. La valeur des cofinancements (dont les principales sources sont le Fonds pour l'adaptation et le Fonds pour l'environnement mondial [FEM]) est estimée à 8,15 millions d'EUR; la contribution initiale du Gouvernement à 0,4 million d'EUR; et celle des bénéficiaires à 0,5 million d'EUR. Le projet a été conçu avec un déficit de financement de 5,3 millions d'EUR qui devait être couvert grâce au cycle d'allocation de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) ou à d'autres cofinancements.
2. Durant son exécution, le projet a reçu trois dons supplémentaires qui n'étaient pas prévus initialement, en vue de financer d'autres activités essentielles destinées aux mêmes bénéficiaires: deux dons d'un total de 444 295 USD visant à renforcer la résilience des ménages bénéficiaires dans le sillage de la pandémie de COVID-19 au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (Mécanisme de relance); et un don de 699 949 USD consenti en 2022 par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) en vue de renforcer les investissements tenant compte des enjeux nutritionnels.
3. Le Gouvernement santoméen a demandé à utiliser la totalité de son allocation reçue au titre de FIDA12, d'un montant de 4,5 millions d'USD (soit 4,44 millions d'EUR), pour combler le déficit de financement du projet. Le financement additionnel doit permettre de couvrir les principales dépenses du projet à compter de la mi-parcours conformément à la version initiale des tableaux de coûts, et de financer les activités prévues afin d'obtenir les effets escomptés.

### B. Description du projet initial

4. **Objectif de développement et principaux effets escomptés.** Le projet est conforme aux notes de stratégie de pays pour 2019-2021 et 2022-2024, ainsi qu'au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Il vise à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs de Sao Tomé-et-Principe, en particulier les femmes et les jeunes.
5. Au terme du cycle du projet, les effets escomptés sont les suivants:
  - i) **La création de richesses:** i) par l'établissement de partenariats économiques et commerciaux; ii) par le financement de 35 plans d'affaires de coopératives regroupant 6 500 petits exploitants agricoles; iii) par la promotion de 1 500 microprojets portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur des activités génératrices de revenus; iv) par l'appui à 700 initiatives microentrepreneuriales de jeunes.
  - ii) **Sécurité alimentaire et nutritionnelle:** i) 80% des femmes en âge de procréer au sein du groupe cible consomment chaque jour au moins 5 des 10 principaux groupes d'aliments (soit le seuil de diversité alimentaire minimale chez les femmes); ii) 2 500 personnes bénéficient d'un accompagnement nutritionnel; iii) les ménages bénéficiaires sont sensibilisés aux questions nutritionnelles et adoptent de bonnes pratiques.

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

6. Le projet a été conçu avec un déficit de financement de 5,3 millions d'EUR qui devait être couvert grâce au cycle d'allocation de FIDA12 ou à d'autres cofinancements. En juin 2022, le Gouvernement santoméen a demandé à utiliser la totalité de son allocation reçue au titre de FIDA12, d'un montant de 4,5 millions d'USD (soit 4,441 millions d'EUR), pour couvrir le déficit de financement du projet.
7. Le financement additionnel, qui complète le plan de financement approuvé à la conception du projet, ne dépassera pas le coût total du projet.
8. Le financement additionnel doit permettre de couvrir les principales dépenses liées au projet à compter de la mi-parcours, conformément à la version initiale des tableaux de coûts. Il sera donc entièrement utilisé afin de financer les activités prévues et d'assurer la réalisation des effets escomptés. Il servira à renforcer et à consolider le développement de la dernière zone disponible dans le pays pour cultiver le café en haute altitude, ce qui garantira aux femmes et aux jeunes un emploi et des revenus durables. Le financement additionnel permettra également de consolider et de reproduire à plus grande échelle les investissements tenant compte des enjeux nutritionnels financés par le don de la NORAD. Ce don, qui sera octroyé en 2023, appuiera l'élaboration de politiques et de stratégies supplémentaires concernant la pêche, les systèmes d'irrigation et le cadre réglementaire applicable aux coopératives, tel que planifié à la conception du projet.
9. Sur la base des enseignements tirés des opérations précédentes du FIDA, le financement additionnel permettra au Fonds de poursuivre son appui à long terme aux ménages ruraux pour les aider à s'extraire de la pauvreté, à améliorer leur production alimentaire et à augmenter leurs revenus en apportant un soutien efficace et pérenne aux filières. Le financement additionnel permettra également de poursuivre l'établissement de capacités nationales pérennes (en matière de stratégies et de politiques, de gestion participative du secteur et de prestation de services aux petits exploitants), de limiter la pression supplémentaire sur les budgets publics et de s'atteler aux principaux défis inhérents au développement rural du pays.
10. Par ailleurs, le financement additionnel du FIDA est indispensable afin de maintenir la structure de gestion nécessaire pour donner effet aux placements du FEM et du Fonds pour l'adaptation jusqu'en 2027.
11. Le projet COMPRAN est un projet performant, dont les activités sont conformes à toutes les politiques applicables du FIDA. Les résultats du projet ont été jugés plutôt satisfaisants lors de la dernière mission de supervision conduite en décembre 2021. Toutefois, les résultats ont été jugés plutôt insatisfaisants en ce qui concerne la passation des marchés. Ce domaine fera donc l'objet d'un renforcement des capacités qui bénéficiera: i) à la personne responsable de la passation des marchés (accompagnement continu par un consultant du FIDA; formation collective et entre pairs avec d'autres responsables lusophones de la passation des marchés); ii) à l'ensemble des personnes et fonctionnaires intervenant dans la procédure de passation des marchés, moyennant l'organisation régulière de séminaires.
12. Concernant le taux de décaissement, les indicateurs d'impact potentiel et de qualité d'exécution ont été jugés plutôt satisfaisants, et la gestion financière satisfaisante. Au 15 septembre 2022, le financement initial du FIDA avait été décaissé à hauteur de 50,8%. Afin d'améliorer la note de décaissement du projet, le FIDA a mis en place une nouvelle procédure de décaissement et d'établissement de rapports, qui oblige à tenir des rapports de prévision de trésorerie précis devant servir de base aux décaissements. Le niveau de risque inhérent du projet est jugé substantiel, et

son niveau de risque résiduel modéré. Si le niveau de risque inhérent devait s'améliorer lors de la prochaine mission de supervision, le projet bénéficierait du mécanisme de traitement direct des décaissements, qui vise à réduire le délai de traitement des demandes de retrait.

13. Lors de la première année d'exécution en 2021, le projet a aidé 181 ménages (dont 45% sont dirigés par une femme) pour un total de 724 personnes. En 2022, 3 500 ménages supplémentaires auront bénéficié d'activités agricoles, et 150 ménages supplémentaires d'activités à visée nutritionnelle. Par ailleurs, pour contrebalancer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, un accompagnement personnalisé a été apporté à 3 476 ménages (dont 38% dirigés par des femmes et 26% par des jeunes) pour les aider à sélectionner des intrants agricoles de qualité, en vue de renforcer leur résilience et leur sécurité alimentaire grâce aux fonds octroyés en 2021 et 2022 au titre du Mécanisme de relance.

#### **Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA**

14. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
- incluant un financement climatique;
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - tenant compte des enjeux nutritionnels;
  - axé sur les jeunes.
15. **Changements climatiques.** En tant que petite économie insulaire, Sao Tomé-et-Principe est très vulnérable aux changements climatiques. L'élévation du niveau de la mer et l'intensification des perturbations climatiques constituent des risques pour le pays. La hausse des températures et l'érosion côtière sont les manifestations les plus tangibles de ce phénomène. Les systèmes agricoles, qui sont étroitement adaptés à chacune des diverses niches agroclimatiques créées par l'insularité et le relief, sont mis à mal, notamment du fait de l'allongement de la longue saison sèche. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies torrentielles accroît les menaces qui pèsent sur les sols et le couvert végétal, notamment dans les réserves de biosphère, qui représentent un tiers de la surface du pays.
16. **Genre et inclusion sociale.** En 2007, le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en faveur de l'équité femmes-hommes et créé un Institut national pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre afin de mettre en œuvre ladite stratégie. Néanmoins, les objectifs, résultats et cibles fixés n'ont pas débouché sur des politiques et programmes concrets à même d'atténuer les déséquilibres entre les femmes et les hommes. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population, et un tiers des ménages sont dirigés par une femme. La présence des femmes dans les instances parlementaires et gouvernementales, les missions diplomatiques, les organes décisionnaires des partis politiques ou aux postes de dirigeants d'entreprises demeure très discrète.
17. **Nutrition.** À Sao Tomé-et-Principe, le taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est de 17,2%, et la prévalence de l'émaciation est de 4%<sup>1</sup>. Les taux de carences en micronutriments sont alarmants: 96% des enfants d'âge préscolaire et 18% des filles et des femmes enceintes souffrent de carences en

<sup>1</sup> Institut national des statistiques. 2016. Enquête en grappes à indicateurs multiples, Sao Tomé-et-Principe 2014, Rapport définitif.

vitamine A<sup>2</sup>. L'anémie chez les enfants de moins de 5 ans s'élève à 67,5% (avec un pic à 72% dans l'île de Principe)<sup>3</sup>.

18. **Jeunes.** Le taux de chômage national s'élève à 13,6%, et 69% des chômeurs sont des jeunes (personnes âgées de 15 à 34 ans). Parmi les jeunes sans emploi, 32,7% ont moins de 24 ans, et 59,6% moins de 34 ans. Le manque de diplômes et de compétences ainsi que le manque de perspectives économiques expliquent en partie le chômage chez les jeunes.

## B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

19. **Zone d'intervention.** Le rayon d'action initial du projet demeure inchangé. Les activités seront menées dans les zones rurales des deux îles de Sao Tomé-et-Principe.
20. **Groupes cibles.** Le projet viendra en aide à 8 000 ménages ruraux et 700 jeunes promoteurs d'initiatives économiques, soit un total de 34 800 personnes, dont 40% de femmes et 50% de jeunes. Le nombre de groupes cibles initiaux et leur structure demeurent inchangés.

## C. Composantes, résultats et activités

21. Les trois composantes du projet demeurent inchangées:
- i) **Composante 1: consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières.** Le projet renforce l'inclusion économique des producteurs dans les filières, en s'attachant: i) à développer des partenariats d'affaires pérennes avec les acteurs privés, qui soient financièrement rentables et bénéficient à la fois aux producteurs et à leurs partenaires d'affaires; ii) à renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la promotion ou les opérations de filières.
  - ii) **Composante 2: promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières.** Le projet contribue à la création d'un capital productif en investissant: i) pour faciliter l'accès durable aux intrants, notamment à du matériel végétal de qualité, et l'adoption de technologies et de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et résilientes face aux changements climatiques, conformément à la stratégie du FIDA dans les petits États insulaires en développement; ii) pour renforcer l'état nutritionnel par l'éducation des membres des exploitations familiales, en particulier des femmes; iii) pour mettre en place des infrastructures visant à améliorer la productivité, à faciliter l'accès au marché et à garantir une gestion optimale des exploitations.
  - iii) **Composante 3: coordination, gestion et suivi-évaluation.** Cette composante organisera l'ensemble des dispositifs opérationnels prévus et détaillés dans le manuel d'exécution du projet. Elle constitue le point de référence pour ce qui est de documenter les résultats et d'analyser la performance et l'impact du projet au regard de l'objectif de développement défini dans la note de stratégie de pays.

## D. Coût, avantages et financement

### Coût du projet

22. Le coût total initial du projet était estimé à 19,2 millions d'EUR, sur une période de six ans. Les coûts de base s'élevaient à 18,5 millions d'EUR. Les taxes correspondaient à 1,2% du coût total, soit un montant total de 0,223 million d'EUR. Les coûts d'investissement du projet s'élevaient à 16,7 millions d'EUR, soit 91% des coûts de base, et les dépenses ordinaires à 1,7 million d'EUR, soit 9% des

<sup>2</sup> Groupe de la Banque mondiale. 2015. Nutrition at a Glance: Sao Tome and Principe.

<sup>3</sup> Revisão estratégica « Fome Zero » – Horizonte 2030, Relatório Final (2018).



coûts de base. Les imprévus physiques et financiers s'élevaient respectivement à 0,18 million d'EUR et à 0,6 million d'EUR.

23. Le coût révisé du projet, qui tient compte des trois dons supplémentaires ainsi que du financement additionnel du FIDA, s'élève à 19,21 millions d'EUR sur une période de six ans. Les coûts de base s'élèvent à 18,48 millions d'EUR. Les taxes correspondent à 1% du coût total, soit un montant total de 0,2 million d'EUR. Les coûts d'investissement du projet se montent à 16,74 millions d'EUR, soit 91% des coûts de base, et les dépenses ordinaires à 1,73 million d'EUR, soit 9% des coûts de base. Les imprévus physiques et financiers s'élèvent respectivement à 0,17 million d'EUR et à 0,55 million d'EUR.
24. La composante 2 est partiellement comptabilisée comme relevant du financement de l'action climatique. Le montant total révisé alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 0,92 million d'EUR.
25. Le montant additionnel total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique est estimé à 0,444 million d'EUR. Tableau 1

**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'EUR)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Dons additionnels</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Révision des autres contributions</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	970	-	-	-	970
Don du FIDA	3 880	-	4 442	-	8 322
Autres cofinanceurs	8 152	-	-	(105)	8 047
Déficit de financement	5 279	-	-	-	-
Bénéficiaires	534	-	-	(91)	444
Emprunteur/bénéficiaire	386	-	-	(10)	376
Don de la NORAD	-	636	-	-	636
Don au titre du Mécanisme de relance	-	422	-	-	422
<b>Total</b>	<b>19 202</b>	<b>1 058</b>	<b>4 442</b>	<b>(206)</b>	<b>19 217</b>

\* Voir le tableau 1 du document EB 2020/LOT/P.1/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

Tableau 2

**Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**

(en milliers d'EUR)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Don additionnel au titre du CSD</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
<b>1. Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières</b>			
1.1. Partenariats économiques et appui aux activités génératrices de revenus	864	19	864
1.2. Renforcement des capacités des acteurs	1 121	26	1 121
<b>2. Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières</b>			
2.1. Accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale	295	7	295
2.2. Éducation nutritionnelle et inclusion sociale	424	10	424
2.3. Développement des infrastructures	174	4	174
<b>3. Coordination, gestion et suivi-évaluation</b>	<b>1 564</b>	<b>35</b>	<b>1 564</b>
<b>Total</b>	<b>4 442</b>	<b>100</b>	<b>4 442</b>

Tableau 3

**Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'EUR)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Don additionnel au titre du CSD</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
1. Travaux/génie civil	174	4	174
2. Équipement et matériel	9	0	9
3. Services	2 615	57	2 615
4. Fonds d'appui	655	15	655
5. Salaires, traitements et indemnités	918	21	918
6. Frais de fonctionnement	71	2	71
<b>Total</b>	<b>4 442</b>	<b>100</b>	<b>4 442</b>

Tableau 4  
**Coût du projet par composante et par année du projet**  
(en milliers d'EUR)

Composante/sous-composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<b>1. Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières</b>															
1.1. Partenariats économiques et appui aux activités génératrices de revenus	-	-	732	21	1 195	25	1 219	26	733	27	293	30	13	3	4 186
1.2. Renforcement des capacités des acteurs	166	8	685	20	720	15	830	17	474	18	107	11	4	1	2 988
<b>Sous-total</b>	<b>166</b>	<b>8</b>	<b>1 417</b>	<b>41</b>	<b>1 915</b>	<b>41</b>	<b>2 049</b>	<b>43</b>	<b>1 207</b>	<b>45</b>	<b>400</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>7 175</b>
<b>2. Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières</b>															
2.1. Accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale	-	-	434	12	829	18	834	18	356	13	127	13	-	-	2 582
2.2. Éducation nutritionnelle et inclusion sociale	1 048	49	253	7	368	8	274	6	147	6	96	10	37	8	2 226
2.3. Développement des infrastructures	495	23	752	22	1 115	24	1 202	25	611	23	-	-	-	-	4 177
<b>Sous-total</b>	<b>1 544</b>	<b>72</b>	<b>1 440</b>	<b>41</b>	<b>2 313</b>	<b>49</b>	<b>2 311</b>	<b>48</b>	<b>1 115</b>	<b>42</b>	<b>223</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>8 986</b>
<b>3. Coordination, gestion et suivi-évaluation</b>															
	445	21	619	18	473	10	406	9	348	13	345	36	421	88	3 056
<b>Total</b>	<b>2 155</b>	<b>100</b>	<b>3 476</b>	<b>100</b>	<b>4 703</b>	<b>100</b>	<b>4 768</b>	<b>100</b>	<b>2 670</b>	<b>100</b>	<b>969</b>	<b>100</b>	<b>476</b>	<b>100</b>	<b>19 217</b>

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

26. La stratégie et le plan de financement et de cofinancement demeurent inchangés. Le plan de financement du projet se présente comme suit: i) 9,29 millions d'EUR du FIDA, soit 48,3% du coût total du projet; ii) 3,2 millions d'EUR du Fonds pour l'adaptation, soit 16,7%; iii) 3,8 millions d'EUR du Fonds pour l'environnement mondial, soit 19,6%; iv) 0,8 million d'EUR de l'Organisation internationale du Travail à des fins d'expertise technique, soit 4,3%; v) 0,245 million d'EUR du secteur privé dans le cadre du financement des plans d'affaires de partenariats commerciaux, soit 1,3% du coût total du projet. La contribution du Gouvernement se fera essentiellement sous forme d'exonérations fiscales et de contributions en nature, pour un montant de 0,37 million d'EUR, soit 2% du coût total. La contribution des bénéficiaires (au financement de plans d'affaires de partenariats commerciaux, de microprojets favorisant des activités génératrices de revenus, ou de microentreprises de jeunes) est estimée à 0,44 million d'EUR, soit 2,3% du coût total, dont une partie pourrait être mobilisée auprès d'institutions financières au moyen d'un crédit.
27. Les contributions attendues de la part du secteur privé, du Gouvernement et des bénéficiaires ont été légèrement modifiées en tenant compte des ressources supplémentaires disponibles.

### **Décaissement**

28. Un compte désigné sera ouvert pour accueillir le financement additionnel du FIDA. L'administration, la gestion et le décaissement des fonds s'effectueront conformément aux dispositions du FIDA en la matière. Dès la réalisation des conditions de décaissement énoncées dans l'accord de financement, le FIDA transférera, à la demande du bénéficiaire, le dépôt initial déterminé pour le compte désigné. Le montant de cette avance sera défini dans la lettre au bénéficiaire.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

29. **Analyse financière.** La rentabilité financière des activités appuyées par le projet a été évaluée au moyen d'indicateurs tels que le taux de rentabilité économique interne (TREI), la valeur actuelle nette et le ratio bénéfices/coûts. Les taux de rentabilité pour l'ensemble des modèles d'activité dépassent 20%, tandis que les ratios bénéfices/coûts sont supérieurs à 1.
30. **Analyse économique.** Le taux de rentabilité interne (TRI) global du projet s'établit à 10,2%, tandis que la valeur actuelle nette du flux de trésorerie économique générée s'élèverait à 176,4 millions de dollars (soit 6,8 millions d'EUR). En intégrant les avantages environnementaux, le TRI s'élève à 11%, pour une valeur actuelle nette de 8,3 millions d'EUR. Ces premiers résultats sont encourageants, car certains avantages n'ont pas été pris en considération dans l'analyse.
31. **Analyse de sensibilité.** Une analyse de sensibilité a été réalisée pour simuler la variation du TREI en cas de réduction des avantages (diminution des prix et des rendements agricoles, hausse du prix des intrants, retards d'exécution). Il en ressort qu'une baisse des prix de vente ou des rendements couplée à une augmentation des coûts influe sur le TREI. Ainsi, une baisse des recettes de 20% se traduirait par un TRI de 7,2%, et une hausse des coûts de 10% ou 20% par un TRI de 8,9% ou 7,7%, respectivement. Enfin, un retard d'exécution d'un an donnerait lieu à un TRI de 8,5%, et un retard de deux ans à un TRI de 7%.

### **Stratégie de retrait et pérennisation**

32. L'appropriation des activités, tant par les bénéficiaires que par les entités techniques du Ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural (MAPDR), est une priorité du projet. L'approche adoptée repose sur le renforcement des capacités, le transfert de compétences et l'utilisation d'outils de pilotage. Tout cela permet au projet d'agir comme un catalyseur. Placées au cœur

de chaque investissement, les organisations paysannes seront partie intégrante de l'élaboration et de la gestion des partenariats économiques et commerciaux.

33. Une gouvernance locale sera établie autour d'une infrastructure collective, avec une présence active des femmes et des jeunes au sein des organes de gestion et de suivi. La mise à disposition de services d'orientation, d'appui-conseil et de pédagogie sur les questions environnementales et nutritionnelles facilitera l'adoption de bonnes pratiques. Le renforcement des fonctions techniques au sein du MAPDR donnera au Ministère les moyens d'assurer pleinement la gestion du projet et la coordination sectorielle, tout en offrant un cadre d'action favorable aux investissements publics et privés et en assumant un rôle moteur sur le plan institutionnel.

### III. Gestion des risques

#### A. Risques et mesures d'atténuation

34. Le tableau ci-dessous offre une vue détaillée et actualisée des risques recensés au stade de la conception et des mesures d'atténuation correspondantes.

Tableau 5  
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Niveau de risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
<b>Situation politique/gouvernance:</b> Instabilité politique, surtout en période électorale.	Élevé	Renforcer la capacité des principales institutions à maintenir la continuité.
<b>Macroéconomique:</b> Étant structurellement dépendant des importations et des flux de capitaux étrangers, le pays est très vulnérable aux crises qui touchent l'économie mondiale et ses chaînes logistiques, à l'image de la pandémie de COVID-19 ou de la guerre en Ukraine.	Élevé	Soutenir la production nationale de façon à remplacer certaines importations de produits alimentaires, augmenter les exportations agricoles à forte valeur ajoutée et promouvoir des modules techniques nécessitant le moins possible d'intrants importés (bioproduction, énergie solaire, irrigation par gravité, etc.).
<b>Stratégies et politiques sectorielles:</b> Compte tenu du peu de ressources humaines dont il dispose et du déficit structurel des finances publiques, le pays ne peut se permettre d'offrir une gamme complète de services publics, y compris au niveau de la conception des stratégies et politiques.	Modéré	Sous l'égide des pouvoirs publics, promouvoir et appuyer une coordination active au sein du secteur agricole, en mettant en œuvre des mécanismes participatifs novateurs qui puissent consolider le groupe de bailleurs en faveur du développement rural et faciliter la concertation sur les politiques ainsi que les collaborations opérationnelles au niveau technique par la mise en place de groupes de travail ciblés, ouverts et dynamiques, et ce sans occasionner de nouvelles dépenses publiques récurrentes.
<b>Capacités institutionnelles:</b> Du fait de la taille modeste des institutions publiques, du peu de ressources humaines dont elles disposent (sous-effectifs et taux élevé de rotation du personnel) et du déficit structurel des finances publiques, leurs capacités demeurent intrinsèquement limitées.	Élevé	Renforcer les capacités des organisations de producteurs, en particulier les coopératives. Fournir un appui (assistance technique, formation, équipement et frais de fonctionnement) à des groupes de travail spécialement sélectionnés au sein des institutions publiques, en évitant d'induire des dépenses récurrentes supplémentaires et superflues pour le secteur public.
<b>Portefeuille:</b> Capacités insuffisantes pour la gestion du projet.	Modéré	Garantir une structure de gestion de projet stable; mettre à disposition un budget adéquat pour couvrir les besoins administratifs et en matière de suivi-évaluation. Établir des partenariats avec les entités techniques souveraines, les organisations paysannes et les prestataires de services, et organiser régulièrement des réunions de bilan et de suivi des résultats entre les unités de coordination du projet et les équipes de pays.
<b>Fiduciaire:</b> <b>Gestion financière:</b> Manque de ressources humaines qualifiées.	Substantiel	Continuer de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion financière et établir un système d'audit interne pour les projets.

<b>Passation des marchés:</b> Expertise insuffisante en la matière.	Modéré	Renforcer les capacités du personnel affecté à la passation des marchés et des autres fonctionnaires intervenant dans ce processus; faire appliquer les dispositions du guide sur la passation des marchés en créant des mécanismes de détection et de signalement des violations de procédure.
<b>Environnemental et climatique:</b> Risque accru de phénomènes extrêmes, tels que les crues soudaines, et risque de modification du régime des pluies susceptibles de nuire à la vocation agroécologique de nombreuses microzones, notamment du fait du prolongement de la saison sèche et de l'irrégularité croissante des précipitations. Pression humaine accrue du fait de la croissance démographique.	Modéré	Renforcer la résilience des systèmes existants en proposant des mesures innovantes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, notamment dans les domaines de l'irrigation et de l'agroforesterie. Continuer de promouvoir les bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement à l'échelle locale, ainsi que la gestion publique des ressources naturelles.
<b>Social:</b> Le chômage est élevé, mais les possibilités d'augmentation des surfaces cultivées étant très réduites, on ne peut espérer créer qu'un petit nombre d'emplois grâce à l'agriculture. La population et la pauvreté en milieu urbain augmentent, et avec elles le risque de troubles sociaux.	Modéré	Redistribuer les parcelles abandonnées aux femmes, aux jeunes ou aux personnes handicapées, et les aider à y exercer des activités agricoles à forte valeur ajoutée. Faciliter une transition « vertueuse » entre les générations dans le secteur agricole existant. Mettre à profit les quelques centaines d'hectares encore disponibles (principalement au moyen de l'irrigation par gravité).
<b>Risque global</b>	<b>Modéré</b>	<b>Suivi rapproché et missions d'appui et de supervision régulières</b>

## B. Catégorie environnementale et sociale

35. Le projet est classé dans la catégorie B, car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur le plan environnemental ou social. Les zones irriguées ne feront pas plus de 100 hectares contigus, et les pistes agricoles à remettre en état n'excéderont pas 10 kilomètres consécutifs.

## C. Classement au regard des risques climatiques

36. Le projet est classé comme présentant un risque climatique modéré. Il adopte une stratégie qui place les questions environnementales, sociales et climatiques au centre de ses interventions. Les dimensions environnementales sont intégrées de manière transversale dans toutes les composantes du projet, lequel financera des activités d'information, d'éducation, de communication et de suivi en matière d'environnement.

## IV. Exécution

### A. Respect des politiques du FIDA

37. Les activités mises en œuvre par le projet sont conformes à toutes les politiques pertinentes du FIDA, notamment les politiques qui concernent l'égalité femmes-hommes, la jeunesse et l'inclusion sociale, la nutrition, les changements climatiques, la biodiversité, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi qu'aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.

## B. Cadre organisationnel

### Gestion et coordination du projet

38. Le projet est mis en œuvre sous l'égide du MAPDR, qui dirige le comité national de pilotage. Dans l'île de Principe a été mis en place un comité régional de planification participative, présidé par le secrétaire chargé des affaires économiques de la région.
39. **Coordination.** Le schéma organisationnel du projet demeure inchangé. L'unité de coordination du projet est établie à Sao Tomé et dispose d'une antenne régionale à Principe. Elle exerce les fonctions administratives, comptables, de planification et de suivi-évaluation, ainsi que les fonctions techniques nécessaires à la mise en œuvre et à la gestion du financement additionnel.

### Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

40. **Gestion financière.** Le système de gestion financière ainsi que l'équipe en charge de celui-ci sont opérationnels. La gestion financière du projet a été jugée satisfaisante lors de la dernière mission de supervision. Toutefois, en janvier 2022, le risque de gestion financière a été jugé important, et des mesures d'atténuation ont été prises en ce sens, telles que le renforcement des capacités du personnel essentiel, ainsi qu'un appui et un suivi réguliers et étroits de la part du FIDA.
41. **Passation des marchés.** Un responsable de la passation des marchés a été recruté, tandis qu'un programme de renforcement des capacités a débuté à l'intention de l'équipe du projet et des principaux acteurs de la passation des marchés. Le risque en matière de passation des marchés au titre du projet est jugé modéré.
42. **Gouvernance.** Sao Tomé-et-Principe a fait des progrès en matière de gouvernance politique, mais il reste des défis à relever pour ce qui est de la sécurité, de la primauté du droit et des perspectives économiques. Le pays s'est classé en 66<sup>e</sup> position sur 180 pays selon l'indice de perception de la corruption dans le monde (2021) élaboré par Transparency International. Il occupait la 72<sup>e</sup> place en 2013. Le FIDA lui a attribué une note de performance du secteur rural de 3,5.

## C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

43. **Planification et suivi-évaluation.** La planification s'effectue chaque année après consultation de l'ensemble des partenaires d'exécution et sur la base des prévisions d'investissement convenues lors de la préparation du plan de travail et budget annuel, plan soumis par la suite au comité national de pilotage pour validation, puis au FIDA pour avis de non-objection. Le système de suivi-évaluation a été conçu pour renseigner le personnel de l'unité de coordination du projet et les autres parties prenantes sur la performance du projet et l'efficacité de sa mise en œuvre, et ainsi leur permettre de prendre des décisions axées sur les résultats ainsi que d'évaluer et de consigner les premiers résultats du projet.
44. **Gestion des savoirs et communication.** Dès le démarrage du projet, une stratégie de gestion des savoirs et de communication a été conçue et mise en œuvre de façon à fournir une plateforme durable de savoir-faire technique à l'intention des producteurs, à générer des savoirs à partir du déroulement du projet dans les différents domaines concernés et à contribuer à la concertation sur les politiques.
45. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Une approche holistique et inclusive a été adoptée en vue d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des bénéficiaires. Cette approche favorise le développement de nouvelles compétences à l'échelle locale pour diffuser des techniques et pratiques résilientes, promouvoir les fermes-écoles, proposer des services d'appui-conseil et diffuser les bonnes pratiques en matière de nutrition. Le projet reproduit à plus grande échelle

le modèle de l'agriculture commerciale, dont il améliore les dispositifs opérationnels. Il vise également à encourager la coopération Sud-Sud et triangulaire dans une optique de renforcement des capacités nationales.

#### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

46. Sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration de ce financement additionnel, l'accord de financement sera modifié en conséquence. Ce financement vient compléter le plan de financement initialement approuvé lors de la conception du projet; il ne comporte aucun changement dans la description, la zone d'intervention ou le groupe cible du projet ni aucune nouvelle catégorie de dépenses.

#### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

47. Un amendement à l'actuel accord de financement du projet entre la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi d'un financement proposé à l'emprunteur/au bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
48. La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
49. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

#### **VI. Recommandation**

50. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, d'un montant de quatre millions quatre cent quarante et un mille cinq cents euros (4 441 500 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Alvaro Lario



## Logical framework incorporating the additional financing (unchanged)

Synthèse/Résultats	Indicateurs clés de vérification <sup>4&amp;5</sup>				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Objectif général</b>								
Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique rurale	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés * <sup>6</sup>	0	16 000	38 000	Enquête de référence, Evaluation d'impact	Trimestrielle	Unité de coordination	Contexte sociopolitique et conditions favorables à la mise en œuvre du projet.
	2. Taux de réduction du pourcentage de ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté parmi les ménages appuyés	0	10%	35%		Année 1, 3 et 6	Unité de coordination	
<b>Objectif de développement</b>								
Améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes	3. Nombre de ménages recevant les services promus par le projet * (Dont pourcentage de ménages avec une femme chef de famille)	0	4 000 (43%)	8 000 (43%)	SSE du projet	Trimestrielle	Unité de coordination	Mobilisation et efficacité des dispositifs d'appui
	4. Pourcentage de ménages déclarant une augmentation de revenus	0	30%	75%	Enquêtes de référence et enquêtes d'impact	Annuelle à partir de l'année 3	Unité de coordination	
	5. Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans qui consomment au moins 5 groupes d'aliments sur 10 <sup>7</sup> par jour (CI.1.2.8. MDD-W)	0	40%	80%	Enquêtes spécifiques	Mi-parcours et fin de projet	Unité de coordination/ Prestataires	
	6. Score selon l'indice d'égalité genre et autonomisation des femmes (Pro-WEAI) <sup>8</sup>	0	40%	80%	Enquêtes Pro-WEAI			
<b>Effet 1: La valeur ajoutée générée par les filières est augmentée</b>	7. Pourcentage d'organisations de producteurs déclarant une augmentation de profit d'au moins 30%* (2.2.2)	0	30%	75%	Registres et comptes des coopératives	Annuelle à partir de l'année 3	Unité de coordination	Qualité et compétitivité de l'offre des matières premières et/ou transformées dans les filières
Produit 1.1 : L'accès durable des petits producteurs aux	8. Nombre de partenariats économiques viables	0	3	7	Enquêtes périodiques	Annuelle à partir de l'année 3	Unité de coordination	Disponibilité de services de facilitation et

<sup>4</sup> Désagrégés par genre et âge (hommes, femmes et jeunes)

<sup>5</sup> \* Indicateurs de base du Système de mesure des résultats opérationnels (SMRO)

<sup>6</sup> Dont bénéficiaires hommes/femmes/jeunes ; bénéficiaires des actions environnementales durables et bénéficiaires des actions sur la nutrition

<sup>7</sup> Les 10 aliments concernés sont : (i) grains, racines et tubercules blancs et plantains ; (ii) légumineuses (haricots, pois et lentilles) ; (iii) noix et graines ; (iv) produits laitiers ; (v) viande, volaille et poisson ; (vi) œuf ; (vii) légumes à feuilles vert foncé ; (viii) autres fruits et légumes riches en vitamine A ; (ix) autres légumes ; (x) autres fruits

<sup>8</sup> Il s'agit d'utiliser l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau projet (Pro-WEAI) conçu pour évaluer l'impact des projets de développement agricole avec des indicateurs portant sur la liberté de mouvement et les attitudes à l'égard de violence domestique fondée sur le genre. Pro-WEAI utilise les données d'enquête des adultes auto-identifiés, hommes et femmes, âgés de 18 ans et plus, appartenant au même ménage. Les ménages sont classés comme ayant une parité entre les sexes si la femme est autonomisée (son score d'autonomisation est supérieur ou égal à 80%) ou si son score est supérieur ou égal au score d'autonomisation du décideur de sexe masculin de son ménage.

Synthèse/Résultats	Indicateurs clés de vérification <sup>4&amp;5</sup>				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
opportunités de marché est facilité	9. Nombre de plans d'affaires financés*	0	15	35	Coopératives/Unions/Assoc. SSE du projet	Trimestrielle	Unité de coordination	d'intermédiation pour l'accès au marché
	10. Nombre de producteurs affiliés accédant au marché à travers les partenariats* (2.1.4)	0	3 500	6 500				Bonne coopération Sud-sud
	11. Nombre de personnes accompagnées dans le lancement d'une AGR* (2.1.2)	0	700	1 500				Disponibilité des services d'appui
Produit 1.2: Les acteurs autour des filières sont renforcés	12. Nombre d'organisations (coopératives) de producteurs professionnalisés*	0	6	10	Partenaires SSE Projet	Trimestrielle	Unité de Coordination	Dispositifs d'appui disponible
	13. Nombre de jeunes formés et insérés dans les microentreprises (2.1.2)*	0	300	700				
<b>Effet 2 : La productivité et la résilience des systèmes de production dans les filières sont améliorées</b>	14. Pourcentage de producteurs déclarant l'adoption de techniques, technologies et pratiques résilientes appropriées* (1.2.3)	0	35%	80%	Enquêtes Effets	Annuelle à partir de l'année 2	Unité de Coordination	Conditions climatiques favorables Engagement des services de recherche et vulgarisation Mobilisation de la coopération Sud-sud
Produit 2.1: L'accès aux intrants, aux services de conseil agricole et à l'éducation environnementale est amélioré	15. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (1.1.3)	0	3 500	6 000	Registres coopératives, Assoc, Unions/ Prestataires/ SSE	Annuelle	Unité de Coordination	Disponibilité des intrants et mobilisation effective des technologies
	16. Nombre de producteurs bénéficiant de services-conseil et d'un encadrement de proximité *	0	2 500	5 000		Semestrielle	Unité de Coordination	Compétences locales disponibles pour l'encadrement
Produit 2.2: L'alimentation des ménages est améliorée et diversifiée	17. Nombre de ménages bénéficiant d'un appui ciblé pour améliorer leur nutrition* (C.I. 1.1.8)	0	150	400		Annuelle	Unité de Coordination/ Prestataires	Expertise en nutrition disponible
Produit 2.3 : Des infrastructures durables améliorent la productivité et l'accès au marché	18. Nombre de kilomètre de pistes agricoles réhabilitées et de tronçons de pistes agricoles améliorées (2.1.5)	0	13	15	Rapports d'activités des prestataires SSE	Semestrielle	Unité de Coordination	Célérité du système de passation des marchés
	19. Nombre d'ha aménagés pour l'irrigation * (1.1.2)	0	300	600				
	20. Nombre de magasins stockage et d'aires de séchages construits/réhabilités (2.1.6)	0	11	14				

## Updated summary of the economic and financial analysis

Table A. Financial cash flow models

Republique de Sao-Tomé et Príncipe													
A)	MODELES DE PRODUCTION AGRICOLE					MODELES DE MICROPROJETS			MODELES DE MICROENTREPRISES JEUNES		MODELES DE PARTENARIATS COMMERCIAUX		
	Cacao, banane, taro	Poivre	Manioc-mais	Manioc	Maraîchage mixte	Poisson séché	Farine de manioc	Elevage Porc	Elevage de poulet	Commercialisation de produits agricoles	PCS-Miel	4P-Ananas	4P-Poivre
AN1	-33 452	-8 796	-7 138	-8 604	-24 930	-13 359	-30 954	-71 050	-25 037	-6 463	-150 785	-867 087	-10 386 491
AN2	-3 236	-8 100	1 381	690	4 337	1 586	16 045	20 559	9 222	5 875	25 211	30 067	769 276
AN3	3 444	-2 977	2 983	3 103	12 564	12 102	14 045	19 809	8 472	5 297	38 532	72 910	1 400 232
AN4	7 394	-1 284	4 283	4 403	14 144	14 452	16 045	20 559	9 222	5 920	38 532	207 964	2 735 099
AN5	6 624	5 638	2 983	3 103	12 564	12 102	14 045	15 809	6 672	5 320	38 532	154 900	3 106 222
AN6	10 173	6 096	4 283	4 403	14 144	14 452	16 045	9 359	3 801	5 370	532	167 938	-941 468
AN7	9 698	6 471	2 983	3 103	12 564	12 102	14 045	19 809	8 472	5 320	38 532	98 740	2 793 312
AN8	10 998	6 921	4 283	4 403	14 144	14 452	16 045	20 559	9 222	5 920	38 532	212 824	3 332 312
AN9	9 698	6 471	2 983	3 103	12 564	12 102	14 045	15 809	6 672	5 320	38 532	92 569	3 136 312
AN10	10 998	6 921	4 283	4 403	14 144	14 452	16 045	20 559	9 222	5 920	38 532	212 824	5 212
AN11	8 873	5 646									532	165 320	381 532
AN12	10 998	6 921									38 532	212 824	2 891 312
AN13	9 698	6 471									38 532	147 740	2 597 312
AN14	10 998	6 921									38 532	212 824	3 332 312
AN15	9 698	6 471									38 532	210 954	3 332 312
AN16	10 173	6 496											
AN17	9 698	6 271											
AN18	10 998	7 121											
AN19	9 698	6 671											
AN20	29 131	7 121											
TRI (financier)	18,7%	19,1%	38,4%	30,7%	40,3%	63,1%	47,8%	21,4%	29,3%	87,3%	19,1%	13,2%	15,3%
VAN (@9%, Dobra)	35 477	19 888	11 409	10 038	42 832	50 692	54 996	34 952	20 700	24 790	88 311	237 119	4 176 602
VAN (@9%, Euro)	1 448	812	466	410	1 748	2 069	2 245	1 427	845	1 012	3 605	9 678	170 474
Ratio B/C	2,31	1,20	1,85	1,95	2,73	1,34	1,56	1,02	1,07	1,11	1,63	1,03	1,07

Table B. Programme/project costs and logframe targets

COÛTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE			
COUT TOTAL DU PROJET en millions d'Euros		19,04	Coût de base (millions d'Euros)
Bénéficiaires (personnes)		34 800	
Coût par bénéficiaire		547 Euro par personne	
Composantes	Coût total	Effets et Indicateurs	
<u>Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières</u>	7,18	La valeur ajoutée générée par les filières est augmentée	% d'organisations de producteurs déclarant une augmentation de profit d'au moins 30%*
<u>Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières</u>	8,99	La productivité et la résilience des systèmes de production dans les filières sont améliorées	% de producteurs déclarant l'adoption de techniques, technologies et pratiques résilientes appropriées
<u>Coordination et Gestion du Projet</u>	2,88		

Table C. Main assumptions and shadow prices

		PRINCIPALES HYPOTHESES & PRIX DE REFERENCE					
FINANCIERE	Produits a/	Unité	rendements	Prix (Dobra)	Intrants	Unité	Prix (Dobra)
	Cacao	Kg	74%	53	Plants de cacao	Unité	15
	Poivre	Kg	131%	196	Plants de poivre	Unité	15
	Manioc	Kg	41%	10	Bouture améliorée de manioc	Unité	2,5
	Maïs	Kg	186%	15	Semence améliorée de maïs	Unité	20
	Tomate	Kg	25%	15	Compost	Kg	0,8
	Poivron	Kg	20%	50	Sulfate de cabro	Kg	80
	Oignon	Kg	22%	30	CAL	Kg	20
	Poulet	Unité	N/A	130	Poussin	Unité	20
	Porc	Unité	N/A	6 500	Main d'œuvre	Jour	100
	Miel brute	Kg	50%	160	Aliments betail	Kg	10
Ananas	Kg	N/A	30				
ECONOMIQUE	Taux de change Official (OER)		24,5		Cout d'opportunité du capital (financier)		9,0%
	Taux de change de référence (SER)		25,7		Cout d'opportunité du capital social		6,0%
	Facteur de conversion Standard		1,1		Facteur de conversion Output local		1,00
	Labour Conversion factor		0,86		Facteur de conversion Intrants		0,99

Table D. Beneficiary adoption rates and phasing

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Modèles de production agricoles	<b>Cacao- Poivre</b>								
	Bénéf. Totaux	-	-	139	180	-	-	-	319
	Bénéf. Adoptant	80%	-	-	111	144	-	-	255
	<b>Culture vivrière</b>								
Bénéf. Totaux	-	-	270	1 471	1 473	-	-	3 214	
Bénéf. Adoptant	80%	-	-	216	1 177	1 178	-	2 571	
Modèles microprojets et microentreprises jeunes	<b>Microprojets</b>								
	Bénéf. Totaux	-	-	50	400	550	500	-	1 500
	Bénéf. Adoptant	85%	-	-	43	340	468	425	1 275
	<b>Microentreprises jeunes-Insertion</b>								
	Bénéf. Totaux	-	-	-	440	160	-	-	600
	Bénéf. Adoptant	70%	-	-	-	308	112	-	420
<b>Microentreprises jeunes-Renforcement</b>									
Bénéf. Totaux	-	-	-	-	13	-	-	13	
Bénéf. Adoptant	80%	-	-	-	-	10	-	10	
Modèles d'amélioration de la valeur ajoutée (partenariats)	<b>Partenariat standard simple</b>								
	Bénéf. Totaux	-	-	-	18	7	-	-	25
	Bénéf. Adoptant	90%	-	-	-	16	6	-	23
	<b>4P</b>								
Bénéf. Totaux	-	-	-	5	2	-	-	7	
Bénéf. Adoptant	90%	-	-	-	4	2	-	6	

Table E. Economic cash flow

E)									
		BENEFICES NETS ADDITIONNELS (BNA) ECONOMIQUES EN MILLIONS DOBRAS						COUTS ECO. NETS ADD (Dobra)	AVANTAG. ECO. NETS ADD (Dobra)
		Modèles de production agricole	Modèles de Microprojets	Modèles micro- entreprises jeunes	Modèles de partenariats commerciaux	Pistes rurales	TOTAL BNA (Dobra)		
<b>A N A L Y S E  E C O N O M I Q U E</b>	AN1	0	0	0	0	-1 342 110	-1 342 110	53 832 176	-55 174 286
	AN2	0	0	0	0	-12 974 465	-12 974 465	90 179 223	-103 153 688
	AN3	-5 586 876	-1 489 545	0	0	-5 199 605	-12 276 026	125 333 474	-137 609 500
	AN4	-29 701 695	-7 264 336	-7 812 198	-2 308 816	23 297 063	-23 789 982	130 857 848	-154 647 830
	AN5	-18 531 101	-3 219 634	4 478 244	-473 571	36 749 077	19 003 016	75 320 283	-56 317 267
	AN6	18 934 290	973 351	9 501 728	805 107	39 601 704	69 816 179	27 060 653	42 755 526
	AN7	29 123 870	17 533 404	9 676 055	889 029	39 601 704	96 824 062	13 943 658	82 880 403
	AN8	29 846 496	16 425 538	8 979 788	889 029	39 601 704	95 742 555	10 330 546	85 412 008
	AN9	30 370 765	16 440 802	7 871 528	307 190	39 601 704	94 591 990	10 330 546	84 261 444
	AN10	30 459 119	16 207 017	8 924 544	662 758	39 601 704	95 855 142	10 330 546	85 524 596
	AN11	30 483 050	17 533 404	9 676 293	889 029	39 601 704	98 183 480	10 330 546	87 852 934
	AN12	30 459 119	16 605 496	8 979 788	889 029	39 601 704	96 535 135	10 330 546	86 204 589
	AN13	30 661 742	17 400 556	9 485 749	889 029	39 601 704	98 038 780	10 330 546	87 708 234
	AN14	32 046 832	17 321 069	9 320 834	307 190	39 601 704	98 597 630	10 330 546	88 267 083
	AN15	32 182 065	17 963 776	9 254 975	662 758	39 601 704	99 665 279	10 330 546	89 334 732
	AN16	32 159 116	17 963 776	9 254 975	889 029	39 601 704	99 868 601	10 330 546	89 538 054
	AN17	32 182 065	17 963 776	9 254 975	889 029	39 601 704	99 891 549	10 330 546	89 561 003
	AN18	32 075 130	17 963 776	9 254 975	889 029	39 601 704	99 784 614	10 330 546	89 454 068
	AN19	32 079 307	17 963 776	9 254 975	889 029	39 601 704	99 788 792	10 330 546	89 458 245
	AN20	32 155 033	17 963 776	9 254 975	889 029	39 601 704	99 864 518	10 330 546	89 533 971
Sans bénéfices environnementaux						Avec bénéfices environnementaux			
<a href="#">VAN@ 6 % (Dobra)</a>				176 392 885		<a href="#">VAN@ 6 % (Dobra)</a>		215 674 180	
<a href="#">VAN@ 6 % (Euro)</a>				6 856 412		<a href="#">VAN@ 6 % (Euro)</a>		8 383 280	
TRIE				10,2%		TRIE		11,0%	

Table F. Sensitivity analysis

<b>ANALYSE DE SENSIBILITE</b>				
	<b>Δ%</b>	<b>Lien avec la matrice des risques</b>	<b>TRIE</b>	<b>VAN ("million "Euros)</b>
<b>Scénario de base</b>			10,2%	6,9
Coût du Projet	10%	Hausses du prix des intrants, des équipements et matériels de production/transformation du coût de l'énergie	8,9%	5,0
Coût du Projet	20%		7,7%	3,1
Coût du Projet	30%		6,6%	1,2
Bénéfices	-10%	Facteurs affectant les prix de vente des produits, la baisse du taux d'adoption et des rendements	8,7%	4,3
Bénéfices	-20%		7,2%	1,7
Bénéfices	30%		4,1%	2,7
Bénéfices retardés d'1 an		Combinaison des risques liés à la mobilisation du groupe cible , volonté politique favorable au renforcement des fonctions techniques régaliennes et la capacité d'exécution du projet	8,5%	4,3
Bénéfices retardés de 2 ans			7,0%	1,8
Bénéfices retardés de 3 ans			5,7%	0,5